

Maître Pascale REGRETTIER, membre de la **SCP HADENGUE et Associés**,
Avocats à la Cour de VERSAILLES
demeurant 7 rue Jean Mermoz à VERSAILLES (Yvelines) **T. 01.39.24.88.46**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES - EN UN LOT
au plus offrant et dernier enchérisseur et à l'extinction des feux.
Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES - Palais de Justice - 5, Place André Mignot

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 1^{er} AVRIL 2026 À 9 H 30

AUX REQUETE, POURSUITE ET DILIGENCE DE : La société **FRANCE TITRISATION**, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 240.160,00 €, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le n°353 053 531, ayant son siège social 1, boulevard Haussmann – 75009 PARIS, **agissant en qualité de société de gestion du FONDS COMMUN DE TITRISATION MARSOLIER MORTGAGES**, prise en la personne de son représentant légal y domicilié, ayant désigné comme entité en charge du recouvrement la société MCS ET ASSOCIÉS, société par actions simplifiée au capital social de 12.922.642,84 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social au 256 bis, rue des Pyrénées – 75020 PARIS, prise en la personne de Président y domicilié.

Venant aux droits de la société JP MORGAN BANK DUBLIN PUBLIC LIMITED COMPANY anciennement dénommée BEAR STEARNS BANK PUBLIC LIMITED COMPANY, en vertu d'un bordereau de cession de créances intervenue le 29 avril 2009 conformément aux dispositions du Code Monétaire et Financier.

CRÉANCIER REQUÉRANT

Ayant pour avocat **M^e Pascale REGRETTIER**, membre de la **SCP HADENGUE et ASSOCIÉS**, Avocat du Barreau de VERSAILLES, laquelle est constituée et au cabinet de laquelle domicile est élu.

DESIGNATION DU BIEN A VENDRE

A POISSY (Yvelines) - 99 rue de Villiers

Dans un immeuble, figurant au cadastre sous les références Section AM n°2, lieudit « Rue de Villiers » pour une contenance de 69 ares et 21 centiares, et consistant en deux lots :

LOT N°5 : Dans le bâtiment principal, escalier A, au 2^{ème} étage droite, **UN APPARTEMENT de 53,31 m²** de trois pièces principales comprenant entrée, cuisine, séjour- salle à manger, deux chambres, salle de bains, water-closets,

Et les 120/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales,

Et les 120/9.320^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes spéciales au bâtiment.

LOT N°71 : Dans le bâtiment principal, escalier A, au sous-sol, **UNE CAVE**,

Et les 5/10.000^{èmes} de la propriété du sol et des parties communes générales.

Occupé

MISE à PRIX : 70 000 €

Une consignation préalable est obligatoire : 7 000 €

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des conditions de vente

NOTA : On ne peut enchérir que par le ministère d'un avocat inscrit au barreau de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES, le 18 Février 2026 par l'avocat poursuivant soussigné, **M^e Pascale REGRETTIER**, Avocat poursuivant.

Renseignements : Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, 5, place André Mignot (porte 1A-049) ou et/ou au Cabinet de **Maître Pascale REGRETTIER**, Avocat, demeurant à VERSAILLES (Yvelines) 7 rue Jean Mermoz - **Tél : 01.39.24.88.46**, et/ou au cabinet de **Maître Marc VACHER**, membre de la **SELARL THEMA**, avocat plaidant Avocat au Barreau de PARIS, dont le cabinet se trouve 37, rue des Acacias - 75017 PARIS - **Tél. 01.45.04.51.00** .

LES VISITES SONT ORGANISÉES ET AURONT LIEU SUR PLACE LES :

17 MARS 2026 DE 16H00 À 18H00 ET 24 MARS 2026 DE 10H00 À 12H00